

2019/04/33

COMMUNAUTE DE COMMUNES CREUSE SUD-OUEST
DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
 Séance du 08 avril 2019 - Délibération n° 2019/04/33

Objet : ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS DANS LE CADRE DE L'ACTION EDUCATIVE LOCALE ET DE L'AIDE AUX EVENEMENTIELS 2019

L'an deux mille dix-neuf, le 08 avril, à dix-huit heures trente, le Conseil communautaire de la Communauté de Communes Creuse Sud-Ouest s'est réuni en session ordinaire à l'espace culturel Claude Chabrol, commune de Sardent sur la convocation en date du 04 avril 2019, qui lui a été adressée par M. le Président, conformément aux articles L 5211-2 et 2122-8 alinéa 2 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient présents : MM. PACAUD – JUILLET – CHAUSSECOURTE – SARTY – SIMON-CHAUTEMPS – MALPELET – JOUHAUD – CHAPUT – LALANDE – GIRON – DESLOGES - GAUCHI – CHAUSSADE – MARTINEZ – BUSSIERE – LUMY – PEROT – ROYERE – LAINE – GRENOUILLET – LAGRANGE – PAMIES – LABORDE – PATEYRON – GAUDY – COUSSEIROUX – TRUFFINET et Mmes LAURENT – SPRINGER – JOUANNETAUD – PIPER – LE LUYER – SUCHAUD – DESSEAUVE – DURANTON – JOUANNY – HYLAIRES – THOMAS – DUMEYNIÉ – POITOU – DEFEMME et LAPORTE.

Etaient excusés : MM. ESCOUBEYROU – RIGAUD – SIMONET – AUBERT – PARAYRE – DUGAY – TRUNDE – RABETEAU – GUILLAUMOT – SCAFONE – TOUZET – CALOMINE – DERIEUX – LEHERICY – GAILLARD – RICARD – DOUMY et Mmes CAPS – LAGRAVE – COLON – PATAUD et COMBEAU.

Pouvoirs :

1. M. RIGAUD donne pouvoir à M. JOUHAUD
2. Mme CAPS donne pouvoir à M. LALANDE
3. Mme LAGRAVE donne pouvoir à M. CHAPUT
4. M. TRUNDE donne pouvoir à Mme LAPORTE
5. M. SCAFONE donne pouvoir à M. PEROT
6. M. DERIEUX donne pouvoir à M. GAUDY
7. M. LEHERICY donne pouvoir à M. SIMON-CHAUTEMPS
8. M. GAILLARD donne pouvoir à Mme DEFEMME

Suppléances : M. MALPELET remplace M. ESCOUBEYROU – Mme DESSEAUVE remplace Mme COLON – Mme DURANTON remplace M. SIMONET – Mme JOUANNY remplace M. PARAYRE – Mme THOMAS remplace M. DUGAY – Mme POITOU remplace M. TOUZET et M. TRUFFINET remplace Mme PATAUD.

Secrétaire de séance : Mme Delphine POITOU.

Scrutin ordinaire

En exercice	Présents	Votants			
		Abstention(s)	Blanc(s)	Nul(s)	Refus de vote
64	42	50			
Pour	Contre	Abstention(s)	Blanc(s)	Nul(s)	Refus de vote
43	1	6			

Vu la délibération n°20190428 du Conseil communautaire en date du 08 avril 2019, dont l'enveloppe prévisionnelle dédiée au soutien des événementiels et à l'action éducative locale ;

Considérant l'action éducative locale mise en œuvre par la Communauté de communes et notamment les aides attribuées aux associations pour la coordination de l'offre d'animations culturelles et sportives et l'organisation d'activités pour les enfants, les jeunes et leurs familles sur son territoire ;

Considérant les candidatures reçues et les propositions de la commission intercommunale « Vie culturelle et associative » ;

→ Le conseil communautaire décide d'attribuer les subventions suivantes pour l'année 2018, représentant une enveloppe totale de 68 318.00 €.

Association	Action	Lieu	Date	Montants
Société des Amis du Moutier d'Ahun	Programme d'animation	Moutier d'Ahun	du 21/04 au 1 ^{er} /09	1 660,00 €
SPT Lavauzelle	Programme d'animation	Territoire intercommunal	du 22/04 au 31/08	700,00 €
La Métive	Programme d'animation	Moutier d'Ahun et intercommunal	année 2019	5 400,00 €
Lou Chami Bourganiauds	L'Enjambée creusoise	Bourganeuf et environ	9/06	7 000,00 €
VCTT	Championnat de France de Cross Country	Royère de V.	22 et 23/06	5 000,00 €
Les amis de la pierre de Masgot	Masgot Hanté	Fransèches	26 et 27/10	3 700,00 €
Passe à ton voisin!	Festival Pas Pareil	Royère de V.	du 29/05 au 2/06	1 285,00 €
Radio Vassivière	Gala d'accordéon	Royère de V. et intercommunal	09/06	1 020,00 €
Rock en Marche	concert	St Martin Ste Catherine	4/05	500,00 €
Lavaud Soubranne	Festival Ciné des villes Ciné des champs	Bourganeuf	du 24 au 27/10	8 000,00 €
Pour l'embellissement et la protection du petit patrimoine de Chasselines	Halloween à Chasselines - Balade nocturne animée (5ème édition)	St Michel de Veisse	31/10	315,00 €
Total enveloppe aides aux événementiels				34 580,00 €

Association	Action	Montant
UFOLEP	Ecole multisports	3 200,00 €
TC La Leyrenne	Le tennis pour tous	1 200,00 €
Jeune Sapeur-Pompier	Formations	500,00 €
Le Dragon Noir	Ateliers sportifs	1 200,00 €
USB Bourganeuf	Journée d'initiation	2 600,00 €
	Tournoi futsal pour un public féminin	
	Structuration de l'école de football	
	Développer la professionnalisation	
Sporting Club Sardentais - Foot ACC23	Fonctionnement et stage	2 600,00 €
	Tournois et journée récréative	
	Intervention en temps périscolaire	
	Challenge Maurice Faure	
	Challenge Féminin	

Envoyé en préfecture le 17/04/2019

Reçu en préfecture le 17/04/2019

Affiché le

ID : 023-200067189-20190408-20190433-DE

Association	Action	Montant
Agora	Chabatz d'entrar	2 500,00 €
	Local Jeunes	2 500,00 €
Les Plateaux Limousins	Programme d'animations et de séjours	2 800,00 €
Interlude	Les mercredis interlude	600,00 €
Joyevivaces	Rendez-vous nature	1 000,00 €
Des Racines et du Cirque	Développement de l'école de cirque	1 500,00 €
Les amis de la pierre de Masgot	Stages intergénérationnels de sculpture et de création	1 000,00 €
Fanfare municipale Bourgneuf	Création d'un Orchestre de jeunes	1 000,00 €
Théâtre'enfants	Atelier théâtre	1 200,00 €
	Vacances artistiques	800,00 €
	Nouvelle activité théâtre	2 000,00 €
Compagnie ATLATL	Stage spectacle	1 500,00 €
Le LAAB	Atelier d'éveil musical	200,00 €
	Atelier / cours de dessin	200,00 €
Entrechats	Atelier de danse hebdomadaire	600,00 €
Télémillevaches	Retour vers le futur III - atelier vidéo	1 000,00 €
Radio Vassivière	"Autour de la musique"	360,00 €
	"Autour du conte"	651,00 €
	"Interviews d'auteurs"	360,00 €
	"une émission radio"	667,00 €
Total enveloppe AEL		33 738.00 €

Fait et délibéré les jour et mois et an susdits,
Au registre suivant les signatures.

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,
Sylvain GAUDY.

